COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 8 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Madame Audrey BOULAY
Monsieur Alexis DEHON
Monsieur Philippe VIVIER
Madame Anne HEURTAUX
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Daniel GALLIÉ
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Véronique MAHIER
Madame Audrey JUDITH
Madame Aurore NEVEU

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Madame Stéphanie LOURETTE

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

A été désignée secrétaire de séance, Madame Anne HEURTAUX

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte-rendu du 30 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX

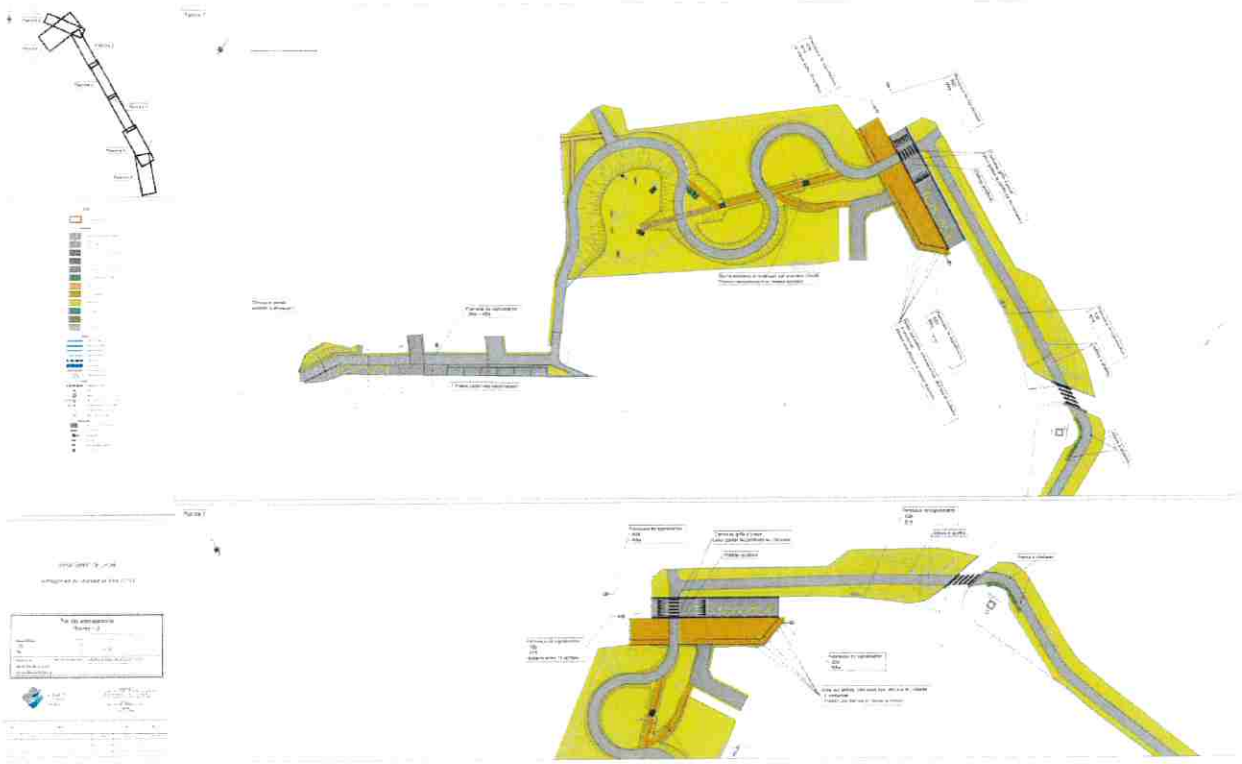
► La porte du local dans la cour de la mairie a été installée début septembre.



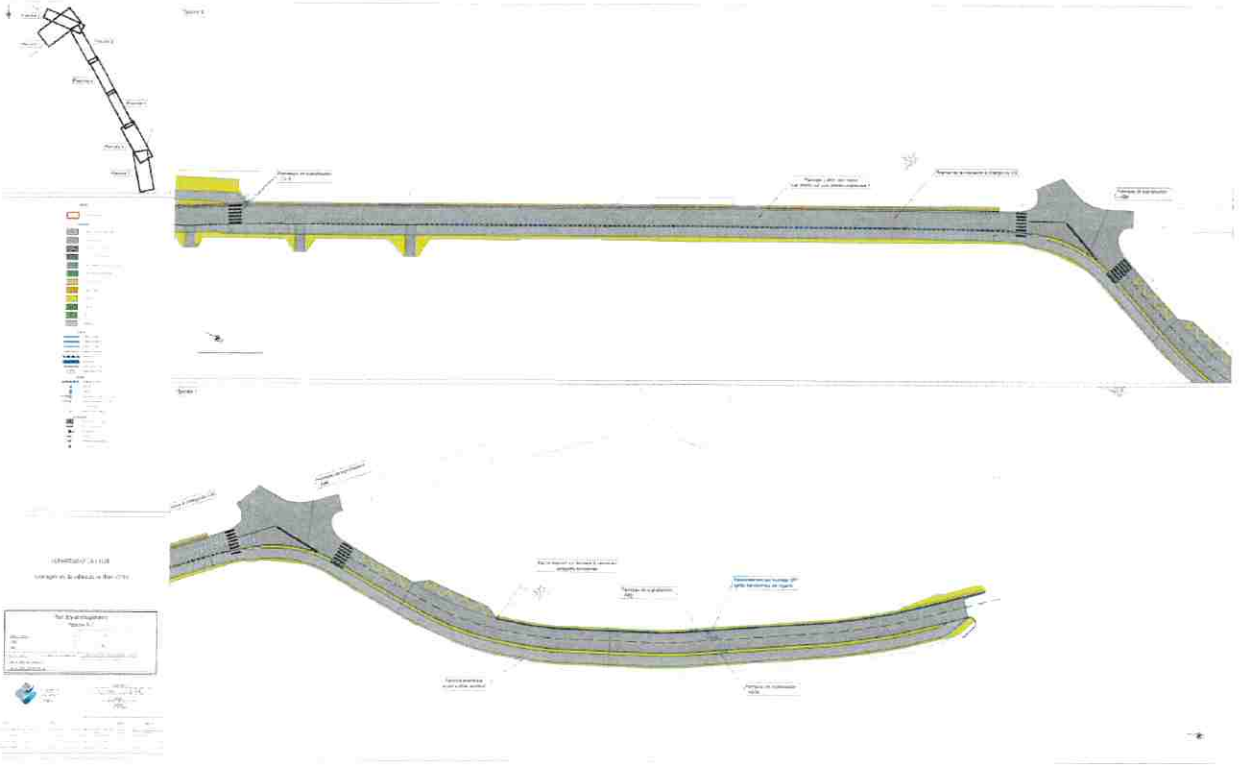
► Voie verte – Projet porté par le département de l'Eure

Voir délibération DB2026.071 - Convention délégation de maître d'ouvrage et financement concernant l'aménagement d'un tronçon de voie verte du la commune - RD52 et RD 10

L'appel d'offre a été lancé par le Département. Le projet devrait débuter en début 2027.
Ci-dessous, les plans du projet.







DB2026.070 - Participation **Transurbain Ligne T5 – 2026-2027**

La commune de Normanville participe à l'abonnement du Transurbain pour la ligne T5 pour les administrés de la commune à hauteur de 50 % pour l'année scolaire 2026/2027.

Il convient de préciser, que cette participation est valable pour des abonnements annuels uniquement.

Le bénéficiaire ne devra pas cumuler d'autres participations (notamment employeur).

Le bénéficiaire devra remplir un formulaire de remboursement, fournir un justificatif de domicile et la facture annuelle.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2026.071 - Convention délégation de maître d'ouvrage et financement concernant l'aménagement d'un tronçon de voie verte du la commune - RD52 et RD 10

Monsieur le Mairie présente à l'assemblée la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement concernant l'aménagement d'un tronçon de voie verte sur la Commune de Normanville – Route départementales n°52 et n°10.

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la commune délègue au département la maîtrise d'ouvrage des travaux d'assainissement en traverse ainsi que la reprise en enrobés de l'accès à la mairie réalisés pour le compte et dans le cadre de l'opération d'aménagement des routes départementales n°52 et n°10.
Le département assurera la réalisation de l'ensemble des travaux dans le cadre d'un marché global unique.

Les membres du conseil municipal approuvent la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement concernant l'aménagement d'un tronçon de voie verte sur la commune de Normanville – Route départementales n°52 et n°10.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2026.072 - Vente remorque espaces verts

La commune de Normanville vient d'acquérir une nouvelle remorque pour les espaces verts.

L'ancienne remorque, achetée en 2008 ne sert plus. Les membres du conseil municipal autorisent la vente de cette remorque pour la somme de 100 € (cent euros).

Acheteur : M. Kylian VALOIS

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2026.073 - Convention d'accompagnement CAUE 27

Monsieur le Mairie présente à l'assemblée la convention d'accompagnement 2026/14 concernant l'aménagements des espaces publics de la commune.

Les membre du conseil municipal approuve la convention d'accompagnement avec le CAUE de l'Eure.
Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE
Attractivité économique– Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air
Commission 2 : EAU
Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité
Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL
Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville –– CISPD - Cohésion sociale – Emploi –Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale
Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté
Commission 5 : FINANCES
Finances – Grand équipements

► Entente sportive de Normanville (ESN)- Réunion du 9 septembre 2026

Le Président de l'ESN a convié Monsieur le Maire à une réunion de bureau de l'association afin d'évoquer la position de la commune de Normanville pour la création d'un club de football Normanville-Gravigny.
Monsieur VIVIER a indiqué qu'en 2024, un accord avait eu lieu pour une utilisation des installations sportives de Gravigny, notamment pour l'école de football, dans l'optique d'une moindre utilisation des terrains de Normanville.
La commune de Normanville a appris incidemment dans le courant de la saison sportive 2025-2026 que l'utilisation des installations sportives de Gravigny avait cessé et que l'ensemble des équipes étaient revenues pour les entrainements et matchs sur Normanville.
C'est pourquoi, au printemps 2026, la commune a initié une rencontre avec la commune de Gravigny et l'ESN pour exprimer sa volonté d'un club commun sous une forme à déterminer par l'ESN et les sportifs de Gravigny.
Le maire a rappelé les objectifs définis dans le programme municipal 2026-2032, en indiquant qu'il n'était pas prévu un développement des installations sportives, la proposition de rapprochement étant dans le but d'une moindre utilisation des terrains de Normanville et de bénéficier des installations sportives de la Commune Gravigny, actuellement sous-utilisées.

Le conseil municipal a souligné que l'objectif de la création d'un club Normanville-Gravigny à horizon de la rentrée scolaire 2027 avait clairement été indiqué au Président de l'Entente Sportive de Normanville et qu'à défaut, le soutien au club serait limité.

► EPN - Calendrier des instances EPN du 2èmes semestre 2026

► SMABI – Rapport d'activités 2025

► EPN - 10 septembre 2026 - Groupe de travail fonds de concours - Règlement

► AG – APE Les marmots Normanville – 16 septembre 2026

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

► La commune de Normanville a confirmé à la Direction Départementale des Finances Publiques son souhait de fiabiliser les bases par la valorisation des éléments de confort pour un prise d'effet dès le 1er janvier 2027.
Pour information, les six « éléments de confort » essentiels retenus par la DGFiP pour l'évaluation de la valeur locative cadastrale (servant au calcul de la taxe foncière) sont l'eau courante, l'électricité, les WC intérieurs, le lavabo, la douche ou la baignoire, et le chauffage ou la climatisation.

► Prochains conseils municipaux
22 octobre 2026 – 19 novembre 2026 – 10 décembre 2026

► Le vendredi 8 janvier 2027 a été retenu pour la cérémonie des vœux du mairie à la salle des fêtes à 19 h.